

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 10057 Numéro SIREN : 562 100 578 Nom ou dénomination : A LA PETITE MARQUISE
--

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2021 sous le numéro de dépôt 98668

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS A LA PETITE MARQUISEDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 3 place Victor Hugo 75016 PARISDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 5 6 2 1 0 0 5 7 8 0 0 0 1 1Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2020

				Exercice N clos le, 31/12/2020					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH	2 286	AI		2 286	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP	789 518	AQ	706 884	82 633	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	484 344	AS	420 081	64 262	
		Autres immobilisations corporelles		AT	456 630	AU	352 877	103 753	
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	44 531	BI		44 531	
TOTAL (II)				BJ	1 777 311	BK	1 479 843	297 467	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	10 268	BM		10 268	
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	468	BU		468	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	3 297	BW		3 297	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY			
		Autres créances (3)		BZ	159 868	CA		159 868	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Disponibilités		CF	400 818	CG		400 818			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	5 329	CI		5 329		
	TOTAL (III)		CJ	580 051	CK		580 051		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 357 363	1A	1 479 843	877 519		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS A LA PETITE MARQUISE</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA	102 336
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	49 340
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	10 233
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	237 600
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	60 607
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	460 117
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	17 795
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV	14 880
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	119 278
	Dettes fiscales et sociales		DY	265 447
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	417 401	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	877 519	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	417 401
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 535	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A LA PETITE MARQUISE							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	2 556 259	FB		FC	2 556 259	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 556 259	FK		FL	2 556 259	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	8 223	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP		
	Autres produits (I) (11)						FQ	2 308	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 566 791	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	122 120	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	1 308	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	449 822	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	2 843	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	609 342	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	41 093	
	Salaires et traitements*						FY	897 737	
	Charges sociales (10)						FZ	257 559	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	103 715	
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	2 508	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 488 052	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	78 738		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
			Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 304	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)				GU	2 304	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(2 304)		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	76 434		

Désignation de l'entreprise		SAS A LA PETITE MARQUISE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	860	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	860	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	860	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	16 687	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 567 651	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 507 044	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	60 607	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9
Dont cotisations facultatives Madelin			A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				860		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A LA PETITE MARQUISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 877 519 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 60 608 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

CRISE SANITAIRE COVID-19 ET POURSUITE D'ACTIVITE

La crise sanitaire liée à la covid-19 dont les effets ont démarré avec la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constitue un fait marquant de l'exercice 2020.

La société a constaté une forte baisse de ses résultats annuels compte-tenu des forts impacts de cette crise sanitaire sur son volume d'activité, notamment pendant les périodes de confinement.

De manière à limiter les effets économiques de ce brutal et inattendu ralentissement, la société a eu recours au chômage partiel.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A LA PETITE MARQUISE
Société par actions simplifiée au capital de 102 336 €
Siège social : 3 Place Victor Hugo 75116 PARIS
562 100 578 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2020**

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir ajouté au bénéfice comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 60 607,91 €

La somme de 131 392,09 €
par prélèvement sur le compte « Autres réserves »

Formant ensemble la somme de 192 000,00 €

Décide de distribuer aux associés, à titre de dividendes,
éligibles à l'abattement de 40%, la somme de 192 000,00 €
soit 1 000,00 € par action. =====

La mise en paiement de ces dividendes pourra intervenir à compter du
1^{er} juillet 2021.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes
distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice 2019 : 288 000 € éligibles à l'abattement de 40 %

Exercice 2018 : Néant

Exercice 2017 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente : La Société ALTESSE

